



MAIRIE DE LA CHAPELAUDE
1, Place du 11 Novembre 1918
03380 LA CHAPELAUDE

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELAUDE**

Date de la Réunion : 13 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars, à 18 heures 30, se sont réunis à la Mairie, en session ordinaire, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Alain DUBREUIL, élu Maire.

Date de la convocation : 7 mars 2023

Date d'affichage : 7 mars 2023

Présents : MM Alain DUBREUIL - Jean-Louis CHEMINET - Corine MANGERET – Jean-Claude AUGIAT - Olivier ARROYO – Guillaume BRODIN – Angélique CABANNE – Sylvia DUMONTET - Isabelle GOMES - Georges GUYOT – David LAFAYE - Daniel PASCUAL - Pierrette ROUGIER.

Absente excusée : Mme Arlette REY

Absent : /

Secrétaire de Séance : M. Georges GUYOT

Procurations : Mme Arlette REY à M. Jean-Claude AUGIAT

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Achat de terrains à l'euro symbolique
- Renouvellement contrat PEC
- Adressage :
 - Dénomination des voies
 - Devis
- Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales
- Projet centrale photovoltaïque URBASOLAR : concertation en cours
- Informations diverses
- Questions diverses
-

Le procès-verbal de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité des membres présents.

ACHAT DE TERRAINS A L'EURO SYMBOLIQUE

 **Délibération n° 23 03 13_001**

Le Maire rappelle que MM. Dominique et Hugues RAY, propriétaires de la parcelle ZV 35 (16a50ca) et Mme Huguette BELLEMERE, propriétaire de la parcelle ZV 36 (7a19ca) situées au Clos du Bourg ont émis le souhait de céder ces deux biens à la commune à l'euro symbolique.

Le conseil municipal, à 12 voix pour, après en avoir délibéré :

- accepte de se rendre acquéreur des parcelles ZV 35 et ZV 36 à l'euro symbolique
- dit que Me Alice QUACH-MONTAGNÉ, notaire à Domérat, sera chargée de la vente
- autorise le Maire à signer les documents correspondants.

RENOUVELLEMENT CONTRAT PEC :

 **Délibération n° 23 03 13_002**

Après délibération, l'assemblée, à 12 voix pour :

➤ décide de renouveler le contrat Parcours Emploi Compétences de la personne employée à l'entretien de la commune selon les modalités suivantes :

- Durée : 6 mois à compter du 1^{er} avril 2023
- 26 heures hebdomadaires
- Affectation au service technique
- Rémunération selon le SMIC en vigueur (à la rémunération s'ajoutera éventuellement des heures complémentaires)

➤ autorise le Maire à signer les documents correspondants.

ADRESSAGE :

1°) Dénomination des voies

 **Délibération n° 23 03 13_003**

Le Maire donne lecture des nouvelles dénominations des voies communales proposées dans le but de concrétiser le plan d'adressage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix pour, valide l'ensemble des propositions listées dans le tableau en annexe.

2°) Devis

Des devis pour la fourniture des numéros et panneaux de rues ont été demandés.

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Conformément à la circulaire préfectorale n° 21/2020 du 2 juillet 2020, les commissions de contrôles chargées de vérifier la régularité des listes électorales et de statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) doivent être renouvelées cette année, soit 3 ans après le renouvellement des conseils municipaux.

Il convient donc de procéder à la désignation d'un titulaire et d'un suppléant parmi les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau :

Titulaire : Pierrette ROUGIER

Suppléant : Georges GUYOT

PROJET CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE URBASOLAR : concertation en cours

La concertation, en cours depuis le 6 mars, se terminera le 21 avril.

Les documents sont en ligne sur le site de la commune.

INFORMATIONS DIVERSES :

➤ Amendes de police :

Les conseillers municipaux sont invités à réfléchir aux dépenses liées à la signalisation et/ou sécurité routières qui pourraient entrer dans le champ d'application de la répartition des amendes de police versée aux communes par le Conseil Départemental.

➤ **Projet éolien :**

Le maire rend compte de la venue de la société SYSTRA pour présenter un projet éolien et de son souhait d'obtenir l'aval de la commune avant de contacter les propriétaires des parcelles concernées. L'assemblée confirme ses réticences à tout projet éolien. Une réponse sera faite en ce sens au demandeur.

➤ **Diagnostic énergétique salle polyvalente :**

Le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE) a été sollicité pour établir un diagnostic énergétique de la salle polyvalente. L'isolation du sol de la salle par le plafond du garage en sous-sol serait à envisager. Le retour de la visite du technicien est attendu. La programmation du chauffage à distance est également à l'étude.

Arrivée de Guillaume BRODIN à 19h15.

➤ **Vidéo protection :**

Les caméras sont maintenant opérationnelles. Une maintenance au-delà de la période de 2 ans de garantie prévue sera à prévoir.

➤ **Ecole :**

- Cantine à 1 € : depuis que la décision de mettre en place la cantine à 1€ a été prise, les règles de calcul ont changé et le dispositif ne pourra concerner que les foyers dont de quotient familial est inférieur à 1000 €. La communication des quotients par la CAF nécessite d'obtenir un agrément de l'accueil périscolaire et de la garderie du mercredi.

Arrivée de David LAFAYE à 19h30.

- Absence de personnel : un agent est en arrêt de travail jusqu'au vacances de Pâques. Son remplacement est à l'étude mais ne semble pas urgent tant que d'autres absences ne sont pas comptabilisées.
- Le tarif des transports à la piscine est identique à l'année passée. Le devis sera validé.
- Parking école : une première approche avec un propriétaire riverain a été faite dans le but d'acquérir une portion de terrain. Le projet, qui permettra de définir la superficie souhaitée, lui sera présenté.

➤ **Point RCVCB (Reconquête des Centres-Villes Centres-Bourgs) :**

Le cabinet URBANEA est venu ce matin restituer son étude pour la reconquête du Centre-Bourg. Il ressort de cette étude les contours du périmètre sur lequel les projets futurs qui verront le jour pourront bénéficier d'une aide départementale.

➤ **Appel d'offres schéma directeur d'assainissement :**

La consultation est terminée. Quatre offres ont été déposées. La commission d'appel d'offres se réunira vendredi 17 mars à 10h00 pour l'ouverture des plis.

➤ **Maintenance des chaudières :**

Les contrats en cours doivent être mis à jour afin de tenir compte des remplacements.

➤ **Nuisances sonores de la Maison de Village :**

Un devis sera demandé à des professionnels pour l'installation d'un boîtier limitatif de décibels à l'intérieur de la salle.

➤ **Commission des finances :**

La commission des finances se réunira le lundi 3 avril à 18 heures.

➤ **Entretiens professionnels :**

Les entretiens professionnels des agents sont programmés semaine 12.

➤ **Commission animations culturelles :**

Une exposition sur les femmes bourbonnaises remarquables, prêtée gratuitement par le collectif Hubertine Auclert, sera installée à la Maison de Village du 12 au 21 juin.

➤ **La Boule Chapelaudate :**

Beau succès pour le concours de belote du 12 mars : 56 équipes présentes.

L'association organise une soirée aligot le samedi 1^{er} avril ainsi que la brocante le lundi 29 mai.

➤ **Évaluation de l'école :**

Olivier ARROYO rappelle que l'école a été évaluée cette année (périodicité tous les 5 ans). Les premiers retours de cette évaluation sont positifs. Le compte rendu est en attente.

➤ **Voyages scolaires :**

Les enfants de l'école devraient se rendre cette année à Lyon.

➤ **Fermeture d'une classe au collège d'Huriel :**

La pétition contre la fermeture d'une classe au collège d'Huriel qui circule a été relayée aux parents de l'école. Seulement deux classes de 6^{ème} sont prévues à la rentrée prochaine avec des effectifs de 30 élèves par classe.

QUESTIONS DIVERSES :

- Question d'Olivier ARROYO : En quoi consiste le projet Micro-folie porté par la communauté de communes ? Réponse : il s'agit d'un dispositif de politique culturelle, installé dans une salle ou itinérant, qui permet des visites virtuelles de lieux culturels.
- Georges GUYOT signale un dépôt sauvage au bord de la Meuzelle à proximité de l'espace ludique.



**Prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 6 avril 2023 à 18 heures 30
Séance levée à 20h45**

Le Président de séance,
Alain DUBREUIL,

La secrétaire de séance,
Georges GUYOT